

Les Bases légales de calcul de la Paie dans les pays membres de l'OHADA

Martin Dieudonné NDENE



**OUVRAGE SPÉCIFIQUE REDIGÉ DANS LE CADRE
D'UN SEMINAIRE DE FORMATION DES EXPERTS**

ISBN-13 : 979-8847723428 19 x 1,2 x 23,5 cm. Broché : 111 pages.

Feuilletez aussi en ligne : <https://www.amazon.fr/dp/B0BBFQFWG2/>

Prix de vente public : 90.000 FCFA / 158 € / 150\$

Table des matières

Avant-propos	6
Titre 1 : La pratique de calcul de la paie en république du Bénin	7
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	8
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	8
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	9
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	10
Section 5 : Modèle de fiche de paie	12
Titre 2 : La pratique de calcul de la paie en république du Burkina Faso	13
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	14
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	14
Section 3 : Algorithme de l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)	15
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	16
Section 5 : Modèle de fiche de paie Burkina Faso	17
Titre 3 : La pratique de calcul de la paie en république du Cameroun	18
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	19
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	19
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	20
Section 4 : Barème de taux maxima de la taxe de développement local (TDL)	20
Section 5 : Barème de redevance audiovisuel (RAV)	21
Section 6 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	22
Section 7 : Modèle de fiche de paie Cameroun	24
Titre 4 : La pratique de calcul de la paie en république du Congo	25
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	26
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	26
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	27
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	28
Section 5 : Modèle de fiche de paie Congo.....	30

Titre 5 : La pratique de calcul de la paie en république de la Côte d'ivoire	31
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	32
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	32
Section 3 : Algorithme de l'impôt général sur le revenu (IGR)	33
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	34
Section 5 : Modèle de fiche de paie Côte d'ivoire	36
Titre 6 : La pratique de calcul de la paie en république de Comores.....	37
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	38
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	38
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	39
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	39
Section 5 : Modèle de fiche de paie Comores.....	41
Titre 7 : La pratique de calcul de la paie en république du Gabon.....	42
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	43
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	43
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	44
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	45
Section 5 : Modèle de fiche de paie Gabon.....	47
Titre 8 : La pratique de calcul de la paie en république de Guinée Conakry.....	48
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	49
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	49
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur les traitements et salaires (ITS) et revenus assimilés ..	50
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	51
Section 5 : Modèle de fiche de paie Guinée Conakry	53
Titre 9 : La pratique de calcul de la paie en république de Guinée Equatoriale	54
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	55
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	55
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	56
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	57
Section 5 : Modèle de fiche de paie Guinée Equatoriale	59

Titre 10 : La pratique de calcul de la paie en république de Guinée Bissau	60
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	61
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	61
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP)	62
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	62
Section 5 : Modèle de fiche de paie Guinée Bissau	64
Titre 11 : La pratique de calcul de la paie en république du Mali	65
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	66
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	66
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur les traitements et salaires (ITS) et revenus assimilés ..	67
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	68
Section 5 : Modèle de fiche de paie Mali	71
Titre 12 : La pratique de calcul de la paie en république du Niger	72
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	73
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	73
Section 3 : Algorithme sur l'impôt sur les traitements et salaires (ITS) et revenus assimilés ..	74
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	75
Section 5 : Modèle de fiche de paie Niger	78
Titre 13 : La pratique de calcul de la paie en république du Tchad	79
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	80
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	80
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP).....	81
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	82
Section 5 : Modèle de fiche de paie Tchad	85
Titre 14 : La pratique de calcul de la paie en république du Sénégal	86
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	87
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	87
Section 3 : Algorithme sur l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP)	88
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	89
Section 5 : Modèle de fiche de paie Sénégal	91

Titre 15 : La pratique de calcul de la paie en république du Togo	92
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	93
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	93
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP).....	94
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	95
Section 5 : Modèle de fiche de paie Togo	97
Titre 16 : La pratique de calcul de la paie en république Centrafricaine	98
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	99
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	99
Section 3 : Algorithme de l'impôt sur les revenus des personnes physiques (IRPP).....	100
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	101
Section 5 : Modèle de fiche de paie RCA.....	104
Titre 17 : La pratique de calcul de la paie en république Démocratique Congo	105
Section 1 : Bases de calcul du salaire brut.....	106
Section 2 : Bases de calcul des retenues sociales et fiscales salariales/patronales	106
Section 3 : Algorithme de l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR)	107
Section 4 : Bases d'appréhension des éléments salariaux	108
Section 5 : Modèle de fiche de paie RDC.....	110
☞ Illustration : Livre de paie et imputation comptable.....	111

AVANT-PROPOS

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) est une institution qui regroupe à ce jour 17 Etats africains (*Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Comores, Gabon, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Guinée Bissau, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Togo, Centrafrique, République démocratique du Congo*) qui ont décidé de mettre en place un droit des affaires harmonisées. Cette harmonisation se réalise au moyen des textes supra-législatifs dénommés Actes Uniformes. Sauf que, les Etats membres de l'OHADA, pour des raisons politiques, préfèrent encore garder, toute leur souveraineté sur les textes qui concernent la législation fiscale et sociale. Voilà pourquoi, le projet de l'acte uniforme sur le droit du travail du 30 janvier 2014 qui a pourtant un avantage économique et social pour la communauté, n'a pas toujours été adopté jusqu'à ce jour par les instances de cette organisation. Nous espérons voir dans un avenir proche, le conseil des ministres de l'OHADA revenir sur l'examen de ce texte et par ricochet l'adopter.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), par salaire, il faut entendre : le salaire ou traitement ordinaire de base et toute somme ou tous avantages payés directement en espèces ou en nature (mais susceptible d'être chiffré en argent) par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier, étant précisé que lesdits avantages peuvent être actuels ou futurs.

Cependant, pour limiter les risques fiscaux et sociaux d'une part, et parvenir à optimiser la structure salariale des entités d'autre part, il convient de veiller à ce que tous les éléments constitutifs de l'assiette des différents impôts et cotisations sociales sur salaires soient visibles afin que, les principaux destinataires de l'information salariale à savoir : les investisseurs ou manager, les salariés, les agents du fisc et de la sécurité sociale sachent, lors des différentes éventuelles vérifications, les bases sur lesquelles les éléments salariaux ont été appréhendés.

Ainsi, en privilégiant les aspects opérationnels, le présent ouvrage vous apporte des réponses concrètes sur les bases légales de calcul des salaires dans chaque Etat membre de l'OHADA. Il s'adresse aux managers, aux salariés, aux professionnels du chiffre et des ressources humaines aussi, à tous ceux qui souhaitent comprendre les pratiques de calcul de la paie dans les entités situées dans l'espace OHADA.

Martin D. NDENE